

Comité unique de programmation du Pays de Brest du 17 avril 2018 Compte-rendu

Membres présents avec voix délibérative :

<u>Élus</u>	<u>Représentants privés</u>
<p>Marc COATANÉA, conseiller régional référent</p> <p>André TALARMIN, 1^{ier} Vice-Président du Pôle métropolitain du Pays de Brest</p> <p>Viviane GODEBERT, Vice-Présidente de la CC du Pays d'Iroise</p> <p>Christian CALVEZ, Président de la CC du Pays des Abers</p> <p>Patrick LECLERC, Président de la CC du Pays de Landerneau – Daoulas</p> <p>Daniel MOYSAN, Président de la CC de la Presqu'île de Crozon - Aulne Maritime</p>	<p>Isabelle SUDRE, Chambre des métiers et de l'artisanat du Finistère</p> <p>Per Iann FOURNIER, CCI métropolitaine Bretagne Ouest</p> <p>Bernard SIMON, Chambre d'Agriculture</p> <p>Jean-Pierre CAROFF, personne qualifiée</p> <p>Yves JULLIEN, personne qualifiée</p> <p>Jean-Claude LEBRETON, CFE-CGC</p> <p>Hervé QUINQUIS, personne qualifiée</p>

Excusés

Frédérique BONNARD-LE FLOC'H, Vice-Présidente de Brest métropole

Armel LORCY, Vice-Président de la communauté de communes de Pleyben-Châteaulin -Porzay

Bernard TANGUY, Président de la Communauté de Lesneven-Côte des Légendes

Guy JOURDEN, Président du conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest

Émilie CARIOU, ADESS

Jean-Yves PIRIOU, Eau et rivières

Membres avec voix consultative :

<u>Présente</u>	<u>Excusés</u>
<p>Renée THOMAIDIS, conseillère régionale</p>	<p>Ivan BOUCHIER, Sous-Préfet de Brest</p> <p>Franck RESPRIGET, Conseiller départemental</p> <p>Laurence FORTIN, conseillère régionale</p> <p>Stéphane ROUDAUT, conseiller régional</p> <p>Anne LOZACHMEUR, Conseil départemental</p>

Techniciens :

Charlotte DESSANDIER, Région Bretagne

Luce DEMANGEON, Estelle LE PAGE, Mickaèle LE BARS et Thierry CANN, Pôle métropolitain du Pays de Brest

Vérification du Quorum

Le CUP est composé de 18 membres (9 représentants élus et 9 représentants privés)

Le double quorum est atteint :

7 membres du collège privés et 6 membres du collège élus sont présents.

Marc COATANÉA ne prend pas part au vote pour les projets sollicitant le FEADER – LEADER.

✓ Ajustements d'opérations

Marc COATANÉA informe les membres du CUP des ajustements d'opérations :

PROJETS	MONTANT SUBVENTION INSTRUIT	AUGMENTATION (Fiche-action concernée)	PASSAGE CP
Aménagements de bourg de Ploudaniel	46 998 €	+ 1 489 € (3.4 - Accompagner les projets d'aménagement urbains durables)	4/06/2018
Construction d'un hôtel d'entreprises – CC Pays de Lesneven et Côte des légendes	201 607 €	+ 12 382 € (2.4 - Créer les conditions favorables à la création, reprise et au développement des entreprises)	4/06/2018
Reconstruction de la bibliothèque de Coat Méal	50 475 €	+ 1 095 € (Axe Services collectifs essentiels)	4/06/2018
Installation d'une chaudière à granulés bois à Coat Méal	21 800 €	+ 1 922 € (3.2 - Accompagner les projets de production d'énergie locale et de sensibilisation)	4/06/2018
Agrandissement et réaménagement d'école publique intercommunale Jean Monnet - Ploudaniel	49 590 €	+ 1 718 € (Axe Services collectifs essentiels)	4/06/2018
Extension de l'école Jean de la Fontaine et garderie à St Divy	84 300 €	+ 1 732 € (Axe Services collectifs essentiels)	23/04/2018
Maintien du commerce multiservices de proximité - Roscanvel	24 046 €	- 303 € (Axe Services collectifs essentiels)	04/06/2018

Allongement et création de pontons à l'Aber Ildut – CC Pays d'Iroise	293 568 €	- 3 432 € (2.1 Créer les conditions d'accueil à terre des activités maritimes)	04/06/2018
Création d'une piste cyclable à Pont Lorbic - Argol	23 773 €	- 521 € (3.1 - Accompagner les projets facilitant la mobilité durable)	23/04/2018
Réhabilitation de la salle Danielou - espace multifonctions et associatif – Le Faou	37 783 €	- 7 236 € (Axe Services collectifs essentiels)	23/04/2018
Crédits de fonctionnement			
Acculturation à l'entrepreneuriat en Pays de Brest – The Corner	16 274 €	- 16 274 € Renoncement aux crédits régionaux – Courrier du maître d'ouvrage le 22 février 2018	

- Les membres du CUP valident ces ajustements d'opérations.

✓ **Validation des décisions du DLAL FEAMP prises en commission Mer et Littoral du 9 mars 2018**

Luce DEMANGEON présente les décisions du DLAL FEAMP prises en commission Mer et Littoral du 9 mars 2018 :

- Adoption du nouveau règlement intérieur de la CML
- Election du Vice-Président de la CML :
M. Thierry LARNICOL (Vice-Président), Conchyliculteur, expéditeur, purificateur, restaurateur à Keraliou
Rappel : M. André TALARMIN (Président)
- Modification des règles de financement de la fiche-action 6 : suppression du plafond de 75 000 €
 - Les membres du CUP valident les décisions du DLAL FEAMP prises en commission Mer et Littoral du 9 mars 2018

✓ **Avis de programmation au titre des crédits LEADER pour le projet « animateur Biomasse »**

Nom du projet	Maître d'ouvrage	Date 1 ^{er} passage en CUP pour avis d'opportunité	Montant LEADER retenu après instruction
Animateur Biomasse	Ener'gence (Agence de Maîtrise de l'Énergie et du Climat du Pays de Brest)	11/10/2016	29 829,87 €

- Les membres du CUP valident le montant 29 829, 87 € au titre des crédits LEADER après instruction pour le projet Animateur Biomasse porté par l'association Energ'ence.

Un point est également fait sur la consommation de l'enveloppe LEADER (diaporama en annexe).

Examen de 10 projets sollicitant un soutien régional au titre du contrat de partenariat

	Crédits régionaux (dotation 2017-2020)	Crédits mobilisés suite au précédent CUP	Montant de subvention mobilisé à ce CUP	Restant à mobiliser en CUP
PRIORITE 1 : Renouveler et renforcer l'attractivité du pôle métropolitain du Pays de Brest	7 354 842 €	3 468 135 €	526 527 €	3 360 180 €
PRIORITE 2 : Développer les filières d'avenir et la dynamique entrepreneuriale	3 572 352 €	718 998€	29 015 €	2 824 339 €
PRIORITE 3 : Accompagner un aménagement équilibré et durable du territoire	5 883 873 €	1 677 559€	255 048 €	3 951 266 €
Axe services collectifs essentiels	4 202 767 €	1 627 349 €	335 60 €	2 239 818 €
TOTAL DOTATION	21 013 834 €	7 492 041 €	1 146 190 €	12 375 603 €

Dont crédits de fonctionnement disponibles : 305 338 € (29 015 € sollicités à ce CUP)

Tableau récapitulatif de la dotation « soutien régional » suite aux ajustements d'opérations :

	Crédits régionaux (dotation 2017-2020)	Restant à mobiliser en CUP
PRIORITE 1 : Renouveler et renforcer l'attractivité du pôle métropolitain du Pays de Brest	7 354 842 €	3 360 180 €
PRIORITE 2 : Développer les filières d'avenir et la dynamique entrepreneuriale	3 572 352 €	2 831 663 €
PRIORITE 3 : Accompagner un aménagement équilibré et durable du territoire	5 883 873 €	3 948 376 €
Axe services collectifs essentiels	4 202 767 €	2 242 806 €
TOTAL DOTATION	21 013 834 €	12 371 185 €

- Au-delà de l'avis formulé pendant le CUP, le compte-rendu précise aussi, sur chacun des projets, les éventuelles réserves à lever au regard du cadre d'intervention régional, notamment des cibles de la grille développement durable.
- En cas d'avis favorable ou favorable avec réserve, il appartiendra au porteur de projet de constituer, avec l'aide du Pays, un dossier complet de demande de subvention.
- La demande, avec le montant de subvention proposé par le CUP, sera alors instruite par la Région afin notamment de vérifier la cohérence du dossier avec la fiche projet, l'avis formulé par le CUP et les règles d'intervention régionales/européennes (et notamment, pour les projets intervenants dans un secteur concurrentiel, le respect de l'encadrement des aides prévu par les réglementations nationale et européenne).

Programme FEADER-LEADER

Répartition des dotations par axes et par priorités, subventions proposées et restant à proposer en CUP

	Crédits FEADER LEADER Pays 2014-2020 (dotation)	Montant de subvention mobilisée à ce CUP	Restant à mobiliser en CUP
Fiche action 1 – Vers un parcours entrepreneurial innovant	420 000 €		196 143 €
Fiche action 2 - Vers des modes de production et de consommation durables et de qualité	350 000 €	53 160 €	249 796 €
Fiche action 3 – Vers une valorisation partagée de nos spécificités	460 000 €	119 848 €	88 200€
Fiche action 4 – Vers une appropriation des opportunités économiques offertes	350 000 €		253 661 €

par la transition écologique et énergétique			
Fiche action coopération – Vers une dynamique de coopération interterritoriale et transnationale	71 951 €	0 €	71 951 €
Animation - Gestion	387 267 €		387 267 €
TOTAL DOTATION	2 039 218 €	173 008€	1 420 026 €

A partir de l'avis formulé par le CUP, le porteur de projet est invité à constituer son dossier de demande de subvention avec l'accompagnement du Pays. Après vérification par le Pays de sa conformité à la fiche, le dossier complet est transmis au service instructeur de la Région pour instruction réglementaire. Un deuxième passage en CUP (sans audition) est ensuite programmé pour avis définitif.

Annexe : diaporama

Tableau récapitulatif des décisions du CUP

Projet - Maître d'ouvrage	Axe / Priorité du contrat Fiches actions	Décision (pour plus de précision, se référer à la fiche-projet)	Subvention (montant et fonds) et Dépense éligible proposées par le CUP	Subvention du Département
Pôle des excellences maritimes - Brest métropole aménagement	Crédit région - Fiche action 1.1 : soutien équipements touristiques structurants du Pays de Brest	Avis favorable à l'unanimité	Région : 30 % d'une dépense prévisionnelle de 7 664 000 € soit un montant prévisionnel de 400 000€	Subvention du Département sollicitée
Déploiement des énergies renouvelables locales (Smartgrid) - Communauté de communes Presqu'île de Crozon - Aulne Maritime	Crédit région - Fiche action 3.2 : accompagner les projets de production d'énergies locales et de sensibilisation à la maîtrise de la consommation	Avis favorable à l'unanimité Daniel Moysan en tant que Président de l'EPCI ne prend pas part au vote	Région : 15 % d'une dépense prévisionnelle de 500 000€ soit un montant prévisionnel de 75 000 €	Subvention du Département non sollicitée
Restauration du Fort du Gouin - Communauté de communes Presqu'île de Crozon - Aulne Maritime	Crédit région - Fiche action 1.2 : soutien aux sites et équipements touristiques structurants de la destination Brest terres océanes	Avis favorable à l'unanimité Daniel Moysan en tant que Président de l'EPCI ne prend pas part au vote	Région : 30 % d'une dépense prévisionnelle de 421 758 € soit un montant prévisionnel de 126 527€	Subvention du Département sollicitée
Construction de la salle Trevisquin - Commune de Saint- Renan	Crédit région - Axe services collectifs essentiels	Avis favorable à l'unanimité	Région : 20 % d'une dépense prévisionnelle de 4 690 370 soit un montant prévisionnel de 200 000€ (plafonnée à 200 000 €)	Subvention du Département sollicitée
Projet d'espace-test agricole à vocation d'élevage sur le domaine de Menez Meur - Parc Naturel Régional d'Armorique	LEADER - Fiche action 2 : vers des modes de production et de consommation durables et de qualité	Avis favorable à l'unanimité avec réserves Marc COATANÉA ne prend pas part au vote	Europe FEADER LEADER : 53 160 €	Subvention du département non sollicitée
Agrandissement de l'école - Commune de Plourin	Crédit région - Axe services collectifs essentiels	Avis favorable à l'unanimité	Région : 10 % d'une dépense prévisionnelle de 356 000 € soit un montant prévisionnel de 35 600 €	Subvention du département non sollicitée

3 ^{ième} édition du festival cidricole Out cider - Association En bulles Lentes	Crédit région - Fiche action 2.2 : renforcer la valorisation et la promotion des produits et métiers de la terre et de la mer dont la pêche, l'aquaculture et	Avis favorable à l'unanimité	Région : 30 % d'une dépense prévisionnelle de 6 715 € soit un montant prévisionnel de 2 015 €	Subvention du département non sollicitée
Création de 12 logements sociaux locatifs à Locmaria Plouzané - Aiguillon Construction	Crédit région - Fiche action 3.3 : accompagner la création de logements sociaux en centralité, de logements pour les jeunes	Avis favorable à l'unanimité Viviane Godebert ne prend pas part au vote en tant que maire de la commune où se situe le projet	Région : subvention de 90 000 € (7 500 €/logement : 12) sur une dépense subventionnable de 896 300 €	Subvention du département obtenue
Construction d'une maison de santé pluridisciplinaire - Commune de Plonevez-Porzay	Crédit région - Axe services collectifs essentiels	Avis favorable à l'unanimité avec réserves	Région : 20 % d'une dépense prévisionnelle de 886 365 € soit un montant prévisionnel de 100 000 € (plafonnée à 200 000 €)	Subvention du département non sollicitée
Acquisition-Démolition dans le cadre du réaménagement du centre- bourg - Commune d'Argol	Crédit région - Fiche action 3.4 : accompagner les projets d'aménagement urbains durables	Avis favorable à l'unanimité avec réserves	Région : 20 % d'une dépense prévisionnelle de 450 237 € soit un montant prévisionnel de 90 048 €	Subvention du département sollicitée
Soutien au développement local de la filière algue par la mise en place d'une animation dédiée - Association Technopôle Brest Iroise	Crédit région - Fiche action 2.2 : renforcer la valorisation et la promotion des produits et métiers de la terre et de la mer dont la pêche, l'aquaculture et	Avis favorable à l'unanimité	Région : 10 % d'une dépense prévisionnelle de 270 000 € soit un montant prévisionnel de 27 000 €	Subvention du département non sollicitée
Valorisation de la Rade à travers des événements nautiques - Brest terres océanes - GIP Brest terres océanes	LEADER - Fiche action 3 : vers une valorisation partagée de nos spécificités	Avis favorable à l'unanimité avec réserves Marc COATANÉA ne prend pas part au vote ainsi que Patrick LECLERC, Président du GIP	Europe FEADER LEADER : 44 848 €	Subvention du département non sollicitée

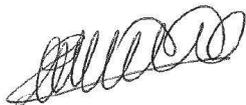
Structurer l'offre autour de la randonnée pédestre et du vélo-GIP Brest terres océanes	LEADER - Fiche action 3 : vers une valorisation partagée de nos spécificités	Avis favorable à l'unanimité Avec réserves Marc COATANÉA ne prend pas part au vote ainsi que Patrick LECLERC, Président du GIP	Europe FEADER LEADER : 75 000 €	Subvention du département non sollicitée
Ajustement d'opérations suite à instruction				
Aménagement du bourg de Ploudaniel (1 ^{er} passage CUP - 20/06/2017)		La subvention initiale de 45 509 € est abondée ce jour de 1 189 €, soit une subvention totale de 46 998 €		
Construction d'un hôtel d'entreprises - CC Pays de Lesneven et Côte des légendes (1 ^{er} passage CUP - 30/09/2015)		La subvention initiale de 189 225 €, mobilisée sur la période 2014-2016, est abondée de 12 382 € sur la période 2017-2020, soit une subvention totale de 201 607 € Les réserves du 1 ^{er} CUP ont été levées à l'instruction.		
Reconstruction de la bibliothèque de Coat Méal (1 ^{er} passage CUP : 7/02/2017)		La subvention initiale de 49 380 € est abondée ce jour de 1 095 €, soit une subvention totale de 50 475 €		
Installation d'une chaudière à granulé bois à Coat Méal (1 ^{er} passage CUP : 7/02/2017)		La subvention initiale de 19 878 € est abondée ce jour de 1 922 €, soit une subvention totale de 21 800 €		
Agrandissement et réaménagement d'école publique intercommunale Jean Monnet - Ploudaniel (1 ^{er} passage CUP - 6/07/2016)		La subvention initiale de 47 872 €, mobilisée sur la période 2014-2016, est abondée de 1 718 € sur la période 2017-2020, soit une subvention totale de 49 590 €		
Extension de l'école Jean de la Fontaine et garderie à St Divy (1 ^{er} passage CUP - 4/04/2017)		La subvention initiale de 82 568 € est abondée ce jour de 1 732 €, soit une subvention totale de 84 300 €		
Maintien du commerce multiservices de proximité - Roscanvel (1 ^{er} passage CUP - 7/02/2017)		La subvention initiale de 24 046 € est diminuée ce jour de 303 €, soit une subvention actualisée de 23 743 €		
Allongement et création de pontons à l'Aber Ildut - CC Pays d'Iroise		La subvention initiale de 297 000 € est diminuée ce jour de 3 432 €, soit une subvention actualisée de 293 568 €.		

(1 ^{er} passage CUP - 7/02/2017)		La réserve sur la conformité à la réglementation européenne port de pêche a été levée à l'instruction.	
Création d'une piste cyclable à Pont Lorbic - Argol (1 ^{er} passage CUP - 7/02/2017)		La subvention initiale de 24 294 € est diminuée ce jour de 521 €, soit une subvention actualisée de 23 773 €.	
Réhabilitation de la salle Danielou - espace multifonctions et associatif - Le Faou (1 ^{er} passage CUP - 26/09/2017)		La subvention initiale de 45 019 € est diminuée ce jour de 7 236 €, soit une subvention actualisée de 37 783 €.	
Abandon d'un projet			
Acculturation à l'entrepreneuriat en Pays de Brest - The Corner		-16 274 € Renoncement aux crédits régionaux - Courrier du maître d'ouvrage le 22 février 2018	

Tableau récapitulatif des décisions du CUP - Avis définitif FEADER-LEADER

Projet - Maître d'ouvrage	Axe / Priorité du contrat Fiches actions	Décision (pour plus de précision, se référer à la fiche-projet)	Subvention (montant et fonds) et Dépense éligible proposées par le CUP
Animateur Biomasse - Ener'gence	LEADER - Fiche action 4 : Vers une appropriation des opportunités économiques offertes par la transition écologique et énergétique	Avis favorable à l'unanimité	Europe FEADER LEADER : 29 829,87 €

Les fiches-projets rédigées à l'issue du CUP sont contractuelles et annexées à ce présent document, les dossiers de demande de subvention devront être conformes au contenu des fiches-projets.



André TALARMIN
1^{er} Vice -Président du Pays Brest



Marc COATANÉA
Conseiller régional référent



UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



**L'Europe s'engage
en Bretagne**

Avec les Fonds européens
structurels et d'investissement

DLAL FEAMP et LEADER

Comité unique de programmation 17 avril 2018





DLAL FEAMP

Validation des décisions prises en Commission mer et littoral (CML) du 9 mars 2018

- Adoption du nouveau règlement intérieur de la CML
- Election du Vice-Président de la CML :

M. Thierry LARNICOL (Vice-Président)
Conchyliculteur, expéditeur, purificateur, restaurateur à Keraliou

Rappel : M. André TALARMIN (Président)

- Modification des règles de financement de la fiche-action 6 : suppression du plafond de 75 000 €



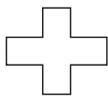
Suivi consommation Enveloppe financière LEADER

	FA 1 - Vers un parcours entrepreneurial innovant	FA 2 - Vers des modes de production et de consommation durables et de qualité	FA 3 - Vers une valorisation partagée de nos spécificités	FA 4 - Vers une appropriation des opportunités économiques offertes par la transition écologique et énergétique
TOTAL enveloppe	450 000 €	320 000 €	520 000 €	290 000 €
Nbre projets	5	2	9	1
€ pré-programmés	253 857,00 €	70 204,11 €	438 798,33 €	29 829,87 €
%	56,41%	21,94%	84,38%	10,29%
Enveloppe restante	196 143,00 €	249 795,89 €	81 201,67 €	260 170,13 €

1 580 000 € = total enveloppe LEADER pour projets
17 projets présentés en 1^{er} Cup
787 300 € pré-programmés (animation non incluse)
=> 50 %

23 mai
Café
coopération

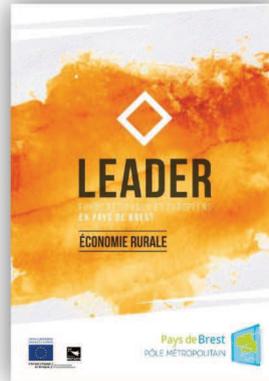
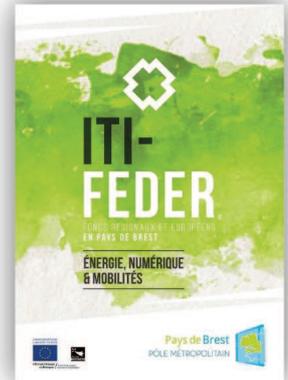
Lancement
Appel à
projets
FA4



Animation 2014-2023	Coopération	TOTAL
387 267 €	71 951 €	2 039 218 €



Communication





Avis de programmation au titre des crédits LEADER pour le projet « Animateur Biomasse »

Nom du projet	Maître d'ouvrage	Date 1 ^{er} passage en CUP pour avis d'opportunité	Montant LEADER retenu après instruction
Animateur Biomasse	Ener'gence (Agence de Maîtrise de l'Énergie et du Climat du Pays de Brest)	11/10/2016	29 829,87 €